

# EMPLOI & TERRITOIRES

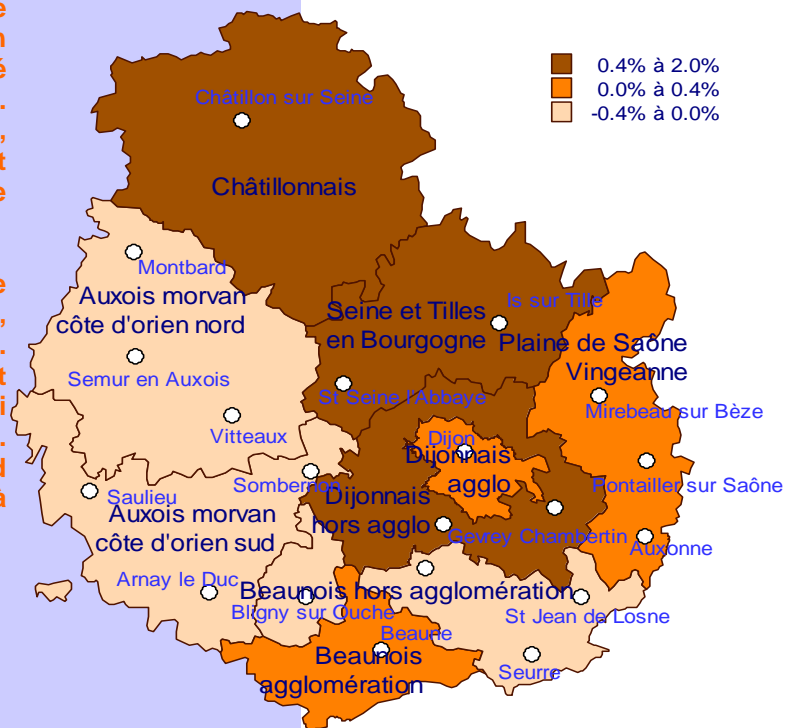
En Côte d'Or

## Petite éclaircie sur le front de l'emploi salarié en Côte-d'Or au premier trimestre 2010 **+ 0,4 %**

En Côte-d'Or, l'évolution de l'emploi salarié au premier trimestre 2010 laisse entrevoir une éclaircie. En hausse légère pour la première fois depuis deux ans, l'emploi du secteur marchand a augmenté de +0,4%, soit 600 postes supplémentaires, après une suppression de 100 postes le trimestre précédent. L'évolution reste négative sur un an puisque 3 400 emplois salariés ont été détruits par rapport au premier trimestre 2009. Après sept trimestres consécutifs de baisse, la situation du marché s'est stabilisée et témoigne du passage de l'activité économique dans l'après-crise.

Le pays Seine-et-Tilles qui récupère l'ensemble des emplois perdus en une année, est un des principaux acteurs de cette reprise. Hormis le Beaunois hors agglomération, c'est toute la façade Est du département qui bénéficie du redémarrage de l'emploi salarié. Au contraire, l'Auxois Morvan entré plus tard dans la crise, demeure stable sans parvenir à générer de nouveaux emplois.

Variation trimestrielle de l'emploi au 1T 2010



Evolution de l'emploi salarié

	Emploi (milliers)	Variation trimestrielle (%)				
		2009T1	2009T2	2009T3	2009T4	2010T1
<i>valeurs CVS</i>	2010T1					
<b>Côte-d'Or</b> dont :	<b>149,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,4</b>
Bassin dijonnais (Mdef)	111,7	-0,8	-0,8	-0,2	-0,2	0,5
Beaunois	19,2	-1,2	-1,2	-0,9	-0,1	0,1
Haute Côte-d'Or (Mdef)	14,4	-2,5	-0,8	-0,4	-0,1	0,0

Source : Acoess - Urssaf

Pour la définition des zones géographiques, se reporter à la note méthodologique en fin de publication. Le Bassin dijonnais et la Haute Côte d'Or correspondent au découpage des Mdef. L'emploi total sur l'ensemble des zones diffère légèrement de celui du département (cf. méthodologie).

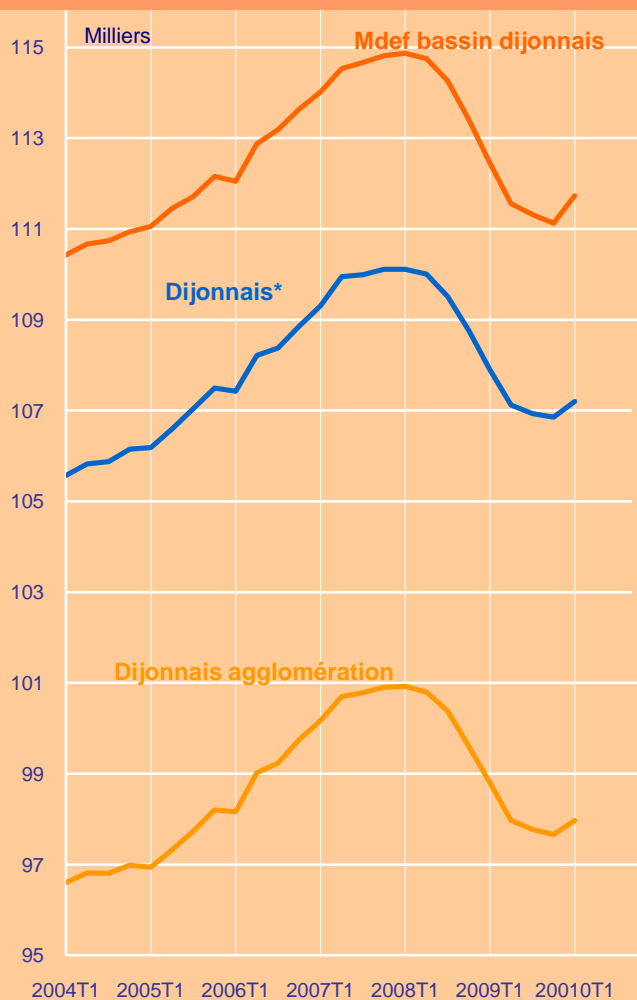
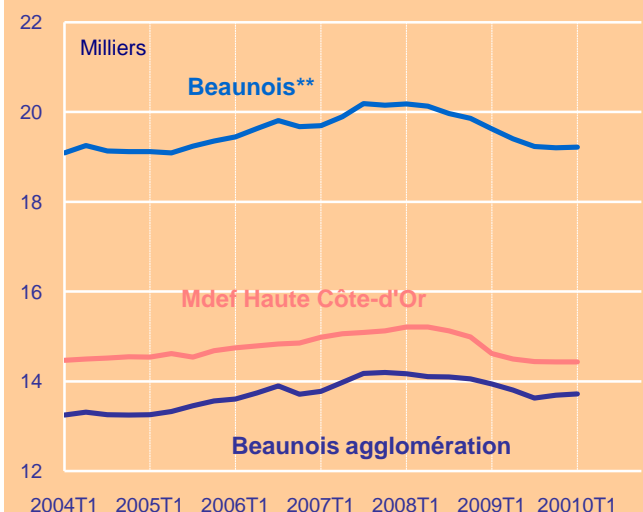
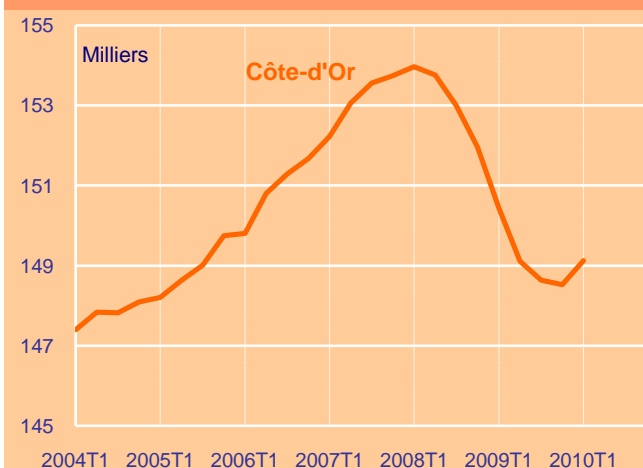
## L'emploi salarié par grand territoire (et agglomération)

	valeurs CVS	Bassin dijonnais*		Dijonnais Agglomération		Beaunois		Beaunois Agglomération		Haute Côte-d'Or*		Côte-d'Or	
		10T1	Var trim	10T1	Var trim	10T1	Var trim	10T1	Var trim	10T1	Var trim	10T1	Var trim
		millers	%	millers	%	millers	%	millers	%	millers	%	millers	%
<b>Ensemble</b>	dont :	<b>111,7</b>	<b>0,5</b>	<b>98,0</b>	<b>0,3</b>	<b>19,2</b>	<b>0,1</b>	<b>13,7</b>	<b>0,2</b>	<b>14,4</b>	<b>0,0</b>	<b>149,1</b>	<b>0,4</b>
<b>Industrie</b>	dont** :	<b>18,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>14,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>4,7</b>	<b>-1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>29,7</b>	<b>-0,6</b>
Ind. agro-alimentaires		2,3	-1,9	1,7	-3,7	1,2	0,9	0,8	0,8	0,5	1,1	4,1	-0,6
Habillement, textile, cuir		0,1	n.s.	0,1	n.s.	0,0	-	0,0	-	0,7	1,1	0,9	1,2
Fab. Machines et équipts		1,3	-1,7	1,1	-1,5	0,4	-0,8	0,4	-1,0	0,2	-4,0	2,3	-1,7
Ind. du bois papier		1,1	-1,0	1,0	-1,8	1,0	-1,1	0,6	-0,3	0,4	-1,0	2,6	-1,1
Ind plastiq, pdts minéraux		1,5	-0,2	1,0	0,0	0,3	-14,8	0,1	-17,2	0,4	-0,7	2,3	-2,1
Métallurgie, pdts métalliq.		2,0	0,9	1,0	-1,5	0,4	-2,7	0,1	-4,3	2,0	-0,7	4,3	-0,2
<b>Construction</b>		<b>9,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>	<b>13,3</b>	<b>-0,7</b>
<b>Commerce</b>	dont** :	<b>16,5</b>	<b>0,4</b>	<b>14,6</b>	<b>0,1</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>	<b>24,5</b>	<b>0,3</b>
Commerce de gros		4,3	-0,3	3,7	-0,6	2,7	-0,3	1,9	0,1	0,4	-2,4	7,7	-0,3
Commerce de détail		9,9	0,8	8,9	0,4	1,9	0,0	1,4	0,2	1,4	1,2	13,5	0,9
<b>Services</b>	dont** :	<b>66,8</b>	<b>1,0</b>	<b>60,7</b>	<b>0,9</b>	<b>7,9</b>	<b>1,7</b>	<b>5,9</b>	<b>1,9</b>	<b>5,5</b>	<b>0,2</b>	<b>81,6</b>	<b>1,0</b>
Transports, entreposage		12,2	0,0	10,4	-0,3	1,2	0,2	0,9	0,9	0,9	-1,6	14,4	-0,2
Act. juridiques, conseils		4,7	1,0	4,4	1,2	0,7	0,2	0,6	0,7	0,2	-4,7	5,6	0,8
Serv. admin et de soutien		11,3	4,6	10,9	4,7	1,1	6,6	0,9	5,0	0,7	2,6	13,3	4,8
Héberg et restauration		5,3	0,7	4,8	0,4	2,0	1,4	1,5	2,3	0,8	0,8	8,3	0,5
Action soc, héberg médic		8,2	-0,6	7,1	-0,8	1,4	3,1	0,9	2,0	1,5	0,9	11,5	-0,1

\* Découpage MDEF (cf. note méthodologique) \*\* Principaux secteurs des territoires étudiés

Source : Acoiss - Urssaf

### Evolution de l'emploi salarié



Source : Acoiss Urssaf

\* Dijonnais : aggro + Communautés Communes Plaine dijonnaise, Gevrey, Vallée de l'Ouche, Sud dijonnais, Val de Norges, Forêts Lavières et Suzon  
 \*\* Beaunois : aggro + CC du canton de Bligny sur Ouche, du Pays de Nuits St Georges, du Val de Saône - St Jean de Losne - Seurre

Grâce au dynamisme de l'emploi intérimaire, l'emploi salarié dans les secteurs marchands progresse pour la première fois en **Côte-d'Or** (+ 0.4 %) depuis début 2008. L'intérim, principale variable d'ajustement lors d'un repli conjoncturel, crée à nouveau des emplois ce trimestre (+ 9,5 % après + 1 % le trimestre précédent). Toutefois, les effets de la crise restent présents. La dégradation des emplois dans l'industrie se poursuit mais à un rythme moins élevé qu'au trimestre précédent (- 0,6 % après - 1,6 %). La fabrication de machines et d'équipements et celle de plastiques, produits minéraux ont néanmoins perdu plus de postes qu'au trimestre précédent. Quelques secteurs se portent mieux (fabrication de produits métalliques, industries ago-alimentaires) et commencent même à réembaucher (fabrication de produits informatiques, électroniques). La situation ne s'améliore pas pour la construction (- 0,7 %), sauf pour le territoire de Haute Côte-d'Or qui équilibre ses effectifs. En revanche, la reprise de l'emploi est effective dans le commerce (+0,3%). Le secteur des services affiche un solde positif de près de 600 postes créés en un an grâce à la reprise de l'intérim amorcée au troisième trimestre 2009. Hors intérim, les services ont créé de l'emploi dans le secteur de l'hébergement-restauration et des activités financières et d'assurance. Sur le **bassin dijonnais** (+0.5%), le regain d'emploi hors intérim est important dans le commerce de détail (+ 0,8 %). Des améliorations sont notables dans la fabrication de produits métalliques, de produits informatiques, électroniques et optiques ou encore dans celle des matériels de transport. Par contre, la construction ne connaît pas de décélération du nombre de destructions d'emplois. Hormis la construction, l'ensemble des secteurs du **pays Seine-et-Tiltes** (+ 1.8 %) bénéficie de conditions favorables. La situation s'est globalement stabilisée sur la **Plaine de Saône Vingeanne** (+ 0.2 %). L'emploi est en hausse dans la plupart des grands secteurs d'activité. Sans l'intérim, l'emploi resterait orienté à la baisse dans l'agglomération dijonnaise (+ 0.3 %), en raison de nouvelles pertes dans l'industrie (- 1.0 % après - 2.0 % le trimestre précédent). L'emploi dans la construction ne repart pas à la hausse. Les activités de santé sociale ont même rétrogradé ce trimestre. Les communes hors agglomération (+ 0.8 %) participent fortement à la hausse de l'emploi

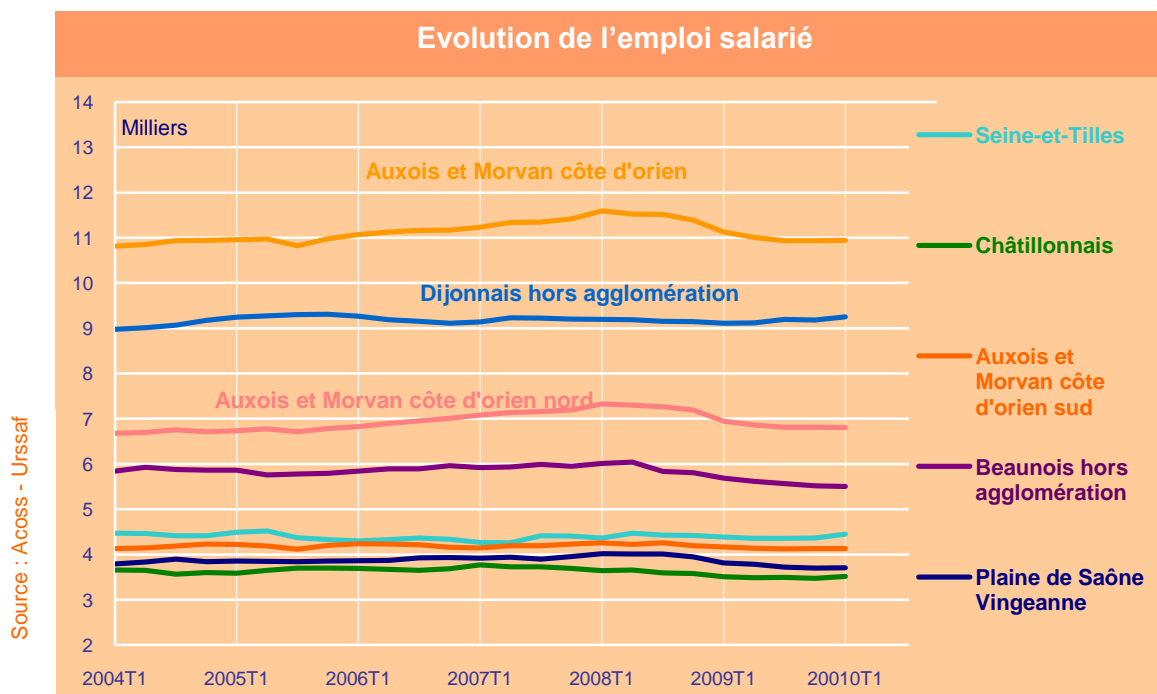
### L'emploi salarié par territoire

	Emploi (milliers) <i>valeurs CVS</i>	Variation trimestrielle (%)				
		2009T1	2009T2	2009T3	2009T4	2010T1
<b>Auxois et morvan</b>	<b>10,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Auxois morvan sud	4,1	-0,7	-0,7	-0,2	0,1	-0,1
Auxois morvan nord	6,8	-3,4	-1,2	-0,7	0,0	-0,1
<b>Châtillonnais</b>	<b>3,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>1,1</b>
<b>Dijonnais</b>	<b>107,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>
Agglomération	98,0	-0,8	-0,8	-0,2	-0,1	0,3
Hors agglomération	9,3	-0,4	0,1	0,8	-0,2	0,8
<b>Seine-et-Tiltes</b>	<b>4,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>1,8</b>
<b>Saône Vingeanne</b>	<b>3,7</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,2</b>
<b>Beaunois</b>	<b>19,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>
Agglomération	13,7	-0,8	-1,0	-1,3	0,5	0,2
Hors agglomération	5,5	-2,0	-1,2	-1,0	-0,8	-0,3

du bassin dijonnais, en particulier grâce au dynamisme du commerce. Malgré une conjoncture défavorable dans les industries du plastique, le **Beaunois** (+0.1%) maintient ses effectifs grâce au développement de l'emploi relevant de l'intérim, de l'hébergement-restauration et de la santé et action sociale. Dans le domaine de la construction, l'emploi se dégrade au même titre que l'industrie. Le **Châtillonnais** (+1.1%) est encore affaibli par de nouvelles pertes d'emplois industriels. Cependant, l'essor des services lui permet d'obtenir la deuxième plus forte hausse de l'emploi. L'emploi est resté stationnaire dans l'**Auxois-Morvan** (+0.0%).

Pour les plus petits territoires, il faut interpréter avec prudence les évolutions trimestrielles. Les évolutions comprises entre -0,3 et +0,3% sont en réalité proches de la stabilité. Une baisse de 0,3% sur une zone de 4 000 salariés correspond à une perte d'une dizaine de salariés.

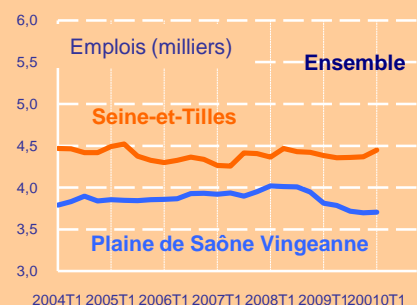
### Evolution de l'emploi salarié



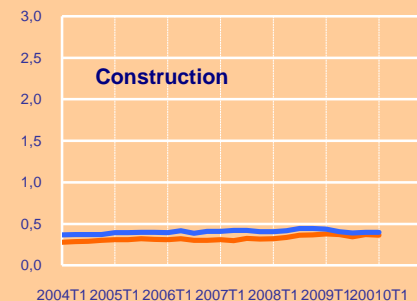
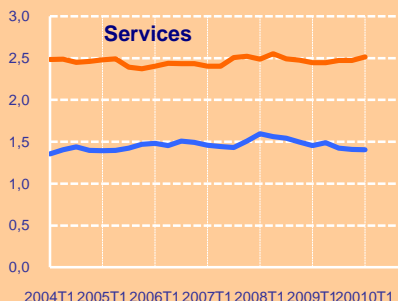
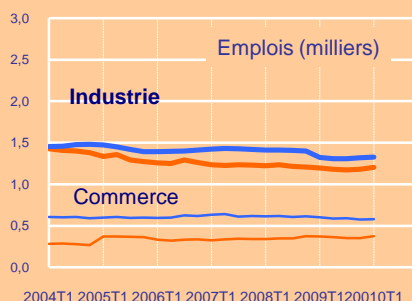
## ZOOM L'emploi salarié en Seine-et-Tilles et Plaine de Saône Vingeanne

	Emploi (milliers)		Var. (%) *	
	S et T	PSV	10T1 / 03T4	
	10T1	10T1	S et T	PSV
<i>valeurs CVS</i>				
<b>Ensemble</b> dont :	<b>4,4</b>	<b>3,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,7</b>
Industrie	1,2	1,3	↓	↓
Construction	0,4	0,4	↑	↑
Commerce	0,4	0,6	↑	↓
Services	2,5	1,4	→	↑

Source : Acooss - Urssaf



\* Evolution sur 6 ans



Sur les six dernières années, **le pays Plaine de Saône Vingeanne** a perdu plus d'une centaine d'emplois, principalement dans le domaine de l'industrie. La construction a très légèrement crû mais les gains d'emploi récoltés depuis la fin 2008 ont été récemment effacés. Le poids de l'emploi dans les services est devenu plus important. En ce début d'année, **le pays Seine-et-Tilles** retrouve son niveau d'emploi de la fin 2004. Il a essentiellement souffert des pertes d'emploi progressives dans l'industrie à partir de 2004. Mais les gains nets d'emploi réalisés dans les domaines de la construction et du commerce ont comblé ces pertes. Le secteur des services se retrouve au même niveau d'effectifs qu'en 2004.

### Note méthodologique

Les **employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux URSSAF à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC).

Le **champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'**effectif salarié** déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

**Les données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Les valeurs sont corrigées variations saisonnières (CVS) pour enlever l'influence de la saison. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3ème trimestre. En enlevant le facteur saisonnier, on parvient à mesurer ce qui concerne uniquement la tendance.

**Les indicateurs** : les niveaux d'emploi sont mesurés en valeurs CVS. La variation trimestrielle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre précédent.

### Du zonage le plus fin vers le plus agrégé

Zonage 1	Zonage 2	Zonage 3
Dijonnais agglomération	Dijonnais	MDEF Bassin Dijonnais (1)
Dijonnais hors agglo.		
Plaine de Saône	Plaine de Saône	
Seine-et-Tilles	Seine-et-Tilles	
Châtillonnais	Châtillonnais	MDEF
Auxois morvan nord	Auxois morvan côte d'orien	Haute Côte-d'Or
Auxois morvan sud		
Beaunois agglo.	Beaunois	Beaunois
Beaunois hors agglo.		

(1) Quelques comunautés de communes du Dijonnais hors agglomération ne sont pas rattachées à la **zone** MDEF Bassin dijonnais. Elle est ainsi un peu moins large que la somme des territoires de niveau 1 ou de niveau 2 correspondant. Elle représente cependant 97% de l'emploi de ces territoires.

**Emploi & Territoires En Côte d'Or** - Publication de l'URSSAF de la Côte d'Or et de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du Bassin dijonnais.

Directeur de la publication : Pierre Bordat, Directeur de l'URSSAF de la Côte d'Or.

Pour en savoir plus : Céline ROUOT (MDEF du bassin Dijonnais - crouot@mdefbassindijonnais.org), Vincent Solacroup (URSSAF de la Côte d'Or - vincent.solacroup@urssaf.fr).

N ISSN : 1966 - 6683